



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

Sainte-Justine-de-Newton, le 22 avril 2021.

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

À la séance ordinaire du 13 avril 2021, le Conseil municipal de Sainte-Justine-de-Newton a adopté le règlement numéro 366-1 intitulé : "RÈGLEMENT N° 366-1 MODIFIANT LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS DES SERVICES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2021".

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de la Municipalité, aux heures d'ouverture normales du bureau.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE VINGT-DEUXIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VINGT ET UN.

Natacha Gauthier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussignée, Natacha Gauthier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie que j'ai publié le présent avis à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité le 22 avril 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-deuxième jour du mois d'avril deux mille vingt et un.

Natacha Gauthier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe